

# COMMUNE DE CHAMPTERCIER

Département :

Alpes de Haute-Provence

Arrondissement :

DIGNE LES BAINS

Canton :

DIGNE OUEST

## DELIBERATION N° DE\_2019\_045

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 septembre 2019

Nombre  
de Conseillers en exercice 12  
de Présents 9  
de Votants 10

L'an deux mille dix-neuf et le dix septembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Régine AILHAUD-BLANC.

#### OBJET :

#### **Demande d'aide financière dans le cadre du FODAC**

Etaient présents : AILHAUD-BLANC Régine, ARENA Antoine, PAUL Bénédicte, BERTIN Patrick, BARDET Michel, HAMOT Christine, AMAUDRIC Aude, MARTIN Jean-Marie, ROUSSELET Jean-Louis  
Absents :

Excusés : Christophe PEREZ, Thierry JAUFFRED

Procuration de : NÉEL-DELAFOSSÉ Gérard par ARENA Antoine

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ;  
Monsieur Patrick BERTIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées. NOTA - Le Maire certifie que la convocation du conseil municipal avait été faite le 03/09/2019

Madame le Maire rappelle la délibération n° 2018\_037 du 26 juin 2018, sollicitant le département dans le cadre du Fond départemental d'appui aux communes (FODAC) pour la rénovation de la salle polyvalente (tranche 1 : changement des menuiseries et remplacement d'une partie du mobilier de la cuisine).

Madame Le Maire propose de solliciter à nouveau le Conseil Départemental pour la réalisation des peintures, du carrelage et la pose de soubassements acoustiques et de rideaux occultants pour la salle polyvalente Yann Simeoni (tranche 2) et de s'engager à financer la part non subventionnée des travaux.

Le taux de subvention maximal pour la commune est de 40% HT du montant de l'opération, la subvention étant plafonnée à 8 500.00 Euros.

#### Plan de Financement

DEPENSES	Montant HT en €	RESSOURCES	%	Montant en €
Peintures (Ets Cuilleiries)	8 000.00	Département	40	7 478.64
Soubassements (Ets Cuilleiries)	6 800.00	Autofinancement HT	60	11 217.95

Rideaux (Décorial)	2 021.59			
Faiences (SARL Segond)	1 875.00			
<b>TOTAUX</b> (22 435.91€ TTC)	<b>18 696.59</b>			<b>18 696.59</b>

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émettent un avis favorable et autorisent Madame le Maire à solliciter le Conseil Départemental pour l'octroi de l'aide financière

**POUR :10**

**ABSTENTION :0**

**CONTRE : 0**

Le Conseil Municipal, charge Madame le Maire et Monsieur le Trésorier Principal d'exécuter les dispositions prises. Fait et délibéré les jours, mois an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Transmise au Représentant de l'État : Le Maire,  
Régine AILHAUD-BLANC

Pour copie conforme.

Le Maire,  
Régine AILHAUD-BLANC

